



Le Petit Gourmand – Meinier

ASSEMBLEE GENERALE DU PETIT GOURMAND

Jeudi 29 juin 2017

PRESENTS

Membres du comité : Caroline Desbiolles, Olivier Zahnd, Jennifer Renaud

Vérificateurs des comptes : Boris Aellen

Trésorière : Véronique Periat

Mairie : Sylvie Barbat

Excusés : Favre Virginie, Marie-Séverine Courvoisier, Corthay Alain, Bastien Baud

1 APPROBATION DU PV DE L'AG DU MARDI 18 OCTOBRE 2016.

Des modifications seront apportées au procès verbal du 18 octobre 2016.

- Bastien Baud a été élu à l'unanimité.
- L'adresse mail du PG sera modifiée, du fait du changement opéré dans le courant de l'année 2017, c'est-à-dire : lpg-meinier@hotmail.com
- La faute de frappe dans le nom de Mme Barbat sera rectifiée.
- Corinne Menetrey représente la Mairie.

2 PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES.

Un repas végétarien est maintenant proposé chaque semaine. Les repas, cuisinés sur place par Mr Cazals bénéficient des labels *fourchette verte* et *GRTA*.

Suite aux démarches du Petit Gourmand pour soulager l'aide de cuisine actuelle, Paola Santz a été engagée. C'est Mr Cazals, le cuisinier, qui est son employeur. Elle termine sa mission le vendredi 30 juin 2017 et sera remplacée par une nouvelle aide de cuisine qui commencera en août 2017.



Le Petit Gourmand – Meinier

Facturation et financement

Le système de facturation est maintenant pris en charge par le GIAP. Beaucoup de déception de la part de Mme Periat, la secrétaire-comptable. En effet, il y a une nette différence entre ce qui avait été promis et la réalité. Il y a à ce jour encore beaucoup de difficultés dans la gestion de la facturation. Mme Periat constate, malgré tout, un certain gain de temps.

Les aides de cuisine sont employées par Mr Caszals. Il facture leurs heures effectives au Petit Gourmand.

Activités annexes

Promotion 2016, le château gonflable a été remplacé par des déambulations lors du cortège ainsi qu'un spectacle de « La Bulle d'Art » au moment de la fête. Plusieurs personnes ont donné un feed-back positif aux membres du comité.

Jennifer Renaud a créé un site internet pour l'association : **lpg-meinier.com**

Sur le site il est possible d'accéder aux :

- Menus sur deux semaines
- News (semaine du goût, annonce de l'AG, etc.)
- PV à valider à l'AG, archives des PV et statuts de l'association.
- L'accès aux sites des Labels des repas proposés (fourchette verte et GRТА)
- Un formulaire de contact pour que les parents puissent poser des questions ou faire des remarques qui seront traitées lors des rencontres du comité.

Lors des inscriptions au GIAP, le Petit Gourmand a pu, grâce à sa présence, se présenter et récolter les mails des familles accueillies. Des mails d'informations peuvent ainsi être envoyés.

Jennifer Renaud, qui est responsable de modifier les menus, deux fois par mois, rencontre encore très souvent des difficultés à mettre les menus à jour, du fait que le cuisinier tarde à les envoyer.

3 MODIFICATION DES STATUTS.

Des modifications doivent être amenées dans les statuts du Petit Gourmand :

- Article 1 : Nom de l'association « Le Petit Gourmand »
- Article 2 : Dès la première primaire à la huitième primaire.

Les modifications sont validées à l'unanimité.



Le Petit Gourmand – Meinier

4 PRESENTATION DES COMPTES 2016 ET RAPPORT DU REVISEUR DES COMPTES.

Le bénéfice est de 17'188.90.- .

Il y a une différence entre les repas facturés et la rétribution du GIAP de 205 repas, ce qui fait un manque à gagner de 153.75.

Cazals a facturé 165 repas de plus que ce qui a été facturé aux parents, ce qui fait un manque à gagner de 1485.-.

Le Petit Gourmand cherche encore une technique efficace pour permettre aux parents d'annuler les repas sans qu'il y ait autant de différences entre les repas prévus et les repas facturés par le cuisinier.

La fortune de l'association s'élève à 50600.-.

Pour l'année 2017-2018, il y aura pour l'association de nouvelles dépenses:

- La facturation réalisé par le GIAP qui coûte environ 80.-/ mois. (0.50cts par facture pour environ 160 factures)
- L'affranchissement des factures.
- Le salaire de la deuxième aide de cuisine.
- La subvention de la Mairie va passée de 15'000 à 10'000.-/année, du fait que l'association est retourné dans les chiffres noirs. C'est-à-dire, 5000.- de moins pour l'année.

Le fond propre actuel est de 50000.- mais le bénéfice de l'année prochaine risque d'être moindre du fait des nouvelles dépenses.

5 APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2016.

Bilan 01.01.2016 au 31.12.2016							
Actif	2016	2015	Passif	2016	2015		
54.00.100.00	Caisse	50.00	-	54.00.200.00	Fournisseurs à payer	15 460.00	11 982.60
54.00.101.00	Poste	28 440.10	17 499.05	54.00.204.00	Charges à payer	-	-
54.00.111.50	Débiteurs	29 720.00	20 810.00	54.00.290.00	Résultats reportés	33 411.70	14 810.85
54.00.109.01	Factures à encaisser	7 999.50	7 085.25	54.00.291.03	Bénéfice de l'exercice	17 188.90	18 600.84
54.00.109.02	Transit financier	-149.00	-				
Total Actif	66 060.60	45 394.30	Total Passif	66 060.60	45 394.29		
Pertes et Profits 01.01.2016 au 31.12.2016							
	CHARGES	2016	2015	PRODUITS	2016	2015	
54.00.318.01	Coûts des repas enfants	117 981.00	100 442.00	54.00.431.01	Frais de rappel	340.00	50.00
54.00.318.02	Coûts repas animatrices	8 388.00	7 038.00	54.00.435.01	Facturation aux parents	129 440.00	110 610.00
54.00.318.03	Frais de poste	243.45	357.04	54.00.435.02	GIAP participation repas enfants	9 554.25	8 274.00
54.00.318.04	Affranchissement	1 063.90	691.10	54.00.435.03	GIAP participation animatrices	8 325.00	7 011.00
54.00.318.05	Frais de Comité	400.90	182.90	54.00.435.04	Subvention municipale	15 000.00	15 000.00
54.00.318.06	Animations promotions	1 800.00	1 460.00	54.00.435.05	Intérêts créditeurs	-	1.25
54.00.318.07	Frais divers	1 696.30	290.50	54.00.435.06	Cotisations annuelles	6 260.00	5 510.00
54.00.318.08	Service repas	19 116.80	17 510.40	54.00.435.07	Produits extraordinaires	-	794.66
54.00.318.10	Charges ex.précédent	-	498.00				
54.00.331.01	Amortissement	-	180.13				
54.00.318.11	Perte sur débiteurs	1 040.00	-				
99.00.399.01	Bénéfice de l'exercice	17 188.90	18 600.84				
Total Charges	168 919.25	147 250.91	Total Produits	168 919.25	147 250.91		
54.00.109.02	Transit financier	voir annexe		54.00.431.01	Frais de rappels encaissés		
54.00.200.00	Fournisseurs à payer	Facture Le Tilleul décembre 2016					
54.00.290.00	Fortune + résultat 2015						
54.00.318.07	Frais divers	voir annexe					
54.00.318.08	Services repas	Emilia et Paola					

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.



Le Petit Gourmand – Meinier

6 DESIGNATION DU REVISEUR DES COMPTES POUR L'ANNEE 2017.

Une demande va se faire auprès des parents pour trouver de nouveaux réviseurs de comptes.

7 REELECTION DES MEMBRES DU COMITE ET ELECTION DES NOUVEAUX MEMBRES.

Caroline Desbiolles, Olivier Zahnd, Bastien Baud et Jennifer Renaud sont réélus à l'unanimité.

8 CLOTURE DE LA SEANCE ET VERREE DE L'AMITIE.

La séance du comité est clôturée à 21h25.